



AGIR POUR LE LOGEMENT

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRESTATIONS PROPOSÉES

HONORAIRES TTC¹

VENTE

	MODALITÉS (%, forfait, tranches)	À LA CHARGE DE
▶ Appartement	10 % du prix de vente	Acquéreur
▶ Maison	10 % du prix de vente	Acquéreur
▶ Local commercial (murs)	10 % du prix de vente	Acquéreur
▶ Parts sociales de SCI		Acquéreur
▶ Bien rural	10 % du prix de vente	Acquéreur
▶ Terrain	10 % du prix de vente	Acquéreur
▶ Fonds de commerce	10 % du prix de vente	Acquéreur
▶ Autres ventes (lots de lotissement, vente en l'état futur d'achèvement, garage...)	10 % du prix de vente	Acquéreur

LOCATION

	MODALITÉS (%, forfait, tranches)	À LA CHARGE DE
▶ Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)		
- entremise et négociation	1/6 du loyer	bailleur
- visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail ²	-1/6 du loyer -1/4 du loyer	bailleur locataire
- état des lieux location vide ²	-1/6 du loyer -1/3 du loyer	bailleur locataire
- état des lieux location meublée ²	-1/6 du loyer -1/3 du loyer	bailleur locataire
▶ Locaux de droit commun		
- négociation	1/3 du loyer	locataire
- état des lieux	1/3 du loyer	locataire
- rédaction de bail	1/3 du loyer	locataire
▶ Locaux commerciaux		
- négociation	1/3 du loyer	locataire
- état des lieux	1/3 du loyer	locataire
- rédaction de bail	1/3 du loyer	locataire
▶ Locaux professionnels		
- négociation	1/3 du loyer	locataire
- état des lieux	1/3 du loyer	locataire
- rédaction de bail	1/3 du loyer	locataire
▶ Locations saisonnières		
- négociation	10% du loyer	locataire
- état des lieux	5% du loyer	locataire
- rédaction de bail	5% du loyer	locataire
- taxe de séjour	0% du loyer	locataire
▶ Biens ruraux		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
▶ Terrains		
▶ Autres locaux (garage, entrepôt...)		

Nom commercial et dénomination sociale de l'entreprise suivie de sa forme juridique, montant du capital social, numéro SIREN/SIRET suivi de « RCS » et ville d'immatriculation, numéro, lieu de délivrance de la carte professionnelle et activité exercée, nom et adresse du garant.
En cas de liens de nature capitalistique et/ou juridique avec des banques ou sociétés financières, le mentionner et préciser le(s) nom(s) de cet(ces) établissement(s).
N° d'enregistrement Orias :

SARL LE VIGAN IMMOBILIER

www.fnaim.fr

La remise d'une note est obligatoire.

^{1/} TVA au taux en vigueur de ... % incluse.
^{2/} Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

Honoraires au / SARL / 10 %